

Le coin de la Hala'ha

Qu'est-ce que les "quatre Parachyot" ?

Nos Sages ont institué de lire, en plus de la Sidra hebdomadaire, une «Paracha» supplémentaire durant les semaines qui précèdent Pourim et Pessa'h.

• La première s'appelle «**Chekalim**». Elle rappelle la nécessité pour chacun de donner chaque année un demi-chékel pour l'entretien du Temple et l'achat des sacrifices communautaires. Cette Paracha (Exode 30: 11 à 16) est lue le Chabbat précédant Roch 'Hodech Adar (cette année le Chabbat 25 février 2006).

• La seconde s'appelle «**Za'hor**». Elle rappelle la nécessité de se souvenir du mal que nous a fait Amalek dont le descendant, Haman, chercha lui aussi à anéantir le peuple juif à l'époque d'Esther et de Morde'hai. Cette Paracha (Deutéronome 25: 17 à 19) sera lue le Chabbat Tetsavé avant Pourim (cette année le 11 mars 2006). On lira la Haftara dans Samuel (I. 15: 1 à 34).

• La troisième s'appelle «**Para**». Elle rappelle la nécessité de se purifier avec l'eau lustrale mélangée aux cendres de la vache rousse avant la fête de Pessa'h pour pouvoir se présenter au Temple et offrir le sacrifice de la fête. Cette Paracha (Nombres 19: 1 à 22) sera lue le Chabbat «Ki Tissa», avant Roch 'Hodech Nissan (cette année le 18 mars 2006). On lira la Haftara dans Ezékiel (36: 16 à 38).

• La quatrième s'appelle «**Ha'hodech**». Elle rappelle l'importance du premier jour («Roch 'Hodech») du mois de Nissan et la préparation du sacrifice paschal. Cette Paracha (Exode 12: 1 à 20) sera lue après la Sidra «Vayakhel Pekoudeï», le 25 mars 2006. On lira la Haftara dans Ezékiel (45:16 à 46:18).

Il est une obligation de la Torah d'écouter encore plus attentivement que d'habitude la lecture de la Paracha Za'hor, avant Pourim. Dans de nombreuses communautés, les femmes font l'effort de se rendre à la synagogue pour écouter cette Paracha.

F. L.

משנכנס אדר מרבנים בשמחה

Le Beth Loubavitch de Villiers sur Marne
est heureux de vous présenter sa nouvelle
COMÉDIE MUSICALE

CIRQUE
DE
HOUCHEAN

Lundi 27 Février 2006 à 20h
au CIRQUE D'HIVER

110, rue Amelot 75011-Paris (M^o Filles du Calvaire)

avec la participation de

Yoni Shlomo • Albert Elkrief
Yehouda Israelievitch • Chmouel Touaty

Ils seront accompagnés par Yossef Brami

LOCATIONS :

0892 68 36 22 (0,34€/mn)

06 60 37 50 29 - 06 62 85 07 54 - www.fnac.com

TAXE D'APPRENTISSAGE 2006

AIDEZ L'ECOLE BETH HANNA-LOUBAVITCH STRASBOURG

Habilitée à percevoir les catégories A et B (par cumul)

- Vous pouvez verser votre T.A. à notre organisme collecteur : nous contacter.

- Vous pouvez adresser votre T.A. à votre organisme collecteur habituel : dans ce cas, inscrivez nos coordonnées dans le cadre «REVERSEMENTS» : Ecole Beth Hanna, 59 fbg de Pierre 67000 Strasbourg et cochez les cases : cat. A (Ouvriers Qualifiés) et cat. B (Cadres Moyens).

Veillez nous en informer.

Contact : 06.11.45.96.90 fax : 03.88.75.63.58

A régler avant le 28 février 2006

Nous vous remercions chaleureusement d'avance !



POURIM 5766

CAMPAGNE DES MICHLOA'H MANOT

Comme chaque année, le Beth Loubavitch distribue gracieusement

50.000 paquets

à toute la communauté.

Participez avec nous à cette grande Mitsva

Un reçu CERFA d'utilité publique vous sera adressé

Oui, j'offre paquets
d'une valeur de **0,70 €**

par un chèque de €

à adresser à **Beth Loubavitch**
"Campagne de Pourim"

8, rue Lamartine - 75009 Paris



Cap Elysées
Le cap à suivre

Centre d'affaires PARIS
25 C rue de Ponthieu

Domiciliation > **3 mois gratuits**
Formalités d'entreprise Kbis
Secrétariat et téléphone
Saisie compta-paie
Téléprotection

Pour le meilleur accueil

Tél: 01 53 89 03 89

MAZAL PIZZA

sous le contrôle du Rabbat Loubavitch de France

OUVERT 7j / 7

DE 11H À 15H ET DE 18H À 22H
OUVERT APRÈS CHABBAT JUSQU'À 23H

PIZZAS, GRATINS, PANINIS,
SALADES, PATISSERIES...

01 43 63 59 86

5/15 AV. FAIDHERBE
93310 LE PRÉ S. GERVAIS
(Centre commercial Champion)

Pour l'élevation
de l'âme de
Rahma bat Esther
Sabbah
décédée le
14 octobre 2005

Puisse son âme reposer au
Gan Eden

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE

DÉPÔTARE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECÀ, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS



MATELAS GARANTIS
SANS CHAATNEZ

Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques



Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

☎ **01 47 00 73 55**

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

VOTRE BOÎTE
DE TSÉDAKA
EST PLEINE!

Merci de la rapporter
au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris

ou de nous contacter par téléphone
au **01 45 26 87 60**

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VENIR LA CHERCHER

La Sidra de la Semaine

ב"ה



21

39^e année

➔ CHABBAT PARCHAT MICHPATIM - PARCHAT CHEKALIM - 25 FEVRIER 2006 / 27 CHEVAT 5766

editorial

Une date au mépris du temps

Certaines dates ne s'effacent pas avec le temps. Au contraire, avec le déroulement des années, elles s'enfoncent plus profondément dans les consciences, acquièrent une consistance différente, marquant les cœurs et les âmes avec une présence plus forte. Il n'est pas toujours facile de ressentir une telle idée de façon concrète; le 22 Chevat en est l'illustration immédiate.

22 Chevat 5748 (1988), c'est le jour où la Rabbanit 'Haya Mouchka Schneerson, l'épouse du Rabbi, quitta ce monde. Les souvenirs sont encore présents de ce jour et de ceux qui suivirent mais cette date dépasse une telle évocation. Le nom de la Rabbanit, 'Haya - qui signifie "vivante"- et Mouchka - qui veut dire "parfum" - est en lui-même porteur d'enseignement. Elle se nomme ainsi "'Haya" comme pour dire que son message défie le temps et "Mouchka" pour indiquer qu'il s'étend au-delà de sa source et imprègne tout ce qu'il touche.

Nous vivons un temps où l'on s'interroge parfois: quelle est ma place dans le monde, quel est mon rôle ? L'évolution des choses ayant souvent rejeté les modes d'interprétation traditionnelle, les références qui avaient fondé les sociétés, les questions existentielles - du "qui suis-je ?" au "pourquoi moi ?" - résonnent de manière plus lancinante que par le passé. C'est justement en de tels moments que le 22 Chevat montre sa grandeur. C'est alors que la vie et l'exemple de la Rabbanit 'Haya Mouchka révèlent à tous leur caractère précieux. De fait, l'abnégation et le souci de l'autre associés à un souci constant de discrétion et d'intériorité ont été ses caractéristiques majeures. Cette quadruple dimension a construit une structure morale, intellectuelle, spirituelle que le temps ne peut remettre en cause.

C'est ce qu'affirment les femmes qui se réunissent en congrès à New York. Déléguées du Rabbi, au côté de leur mari, dans tous les pays du monde, elles savent ce qu'elles incarnent et la responsabilité qu'elles portent. Elles sont des femmes de sagesse et d'action, dignes héritières du 22 Chevat. Elles nous transmettent tout cela en partage.

⊕ H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

MICHPATIM : Mélanges et fusions un aperçu sur l'inexplicable

Ne cuisinez pas le veau dans le lait de sa mère (*Chemot 23:19*).

La viande a son origine dans l'attribut divin de justice, le lait dans celui de la miséricorde (*Chaloh*).

Le monde de l'expérience de nos cinq sens est diversifié et présente de nombreuses facettes. Nous faisons la distinction entre la matière et l'esprit, la lumière et l'obscurité, l'animé et l'inanimé, le masculin et le féminin; nous faisons entrer dans des catégories les plantes et les animaux, selon leur espèce, et évaluons les minéraux selon leur valeur marchande. Mais dans quelle mesure ces distinctions sont-elles réelles ? Quelle est la différence profonde entre l'or et le cuivre, une pomme et une orange, un bœuf et un âne ?

Car nous ressentons également une unité dans l'univers. Plus nous avançons dans la découverte des secrets de la création, plus nous découvrons l'unité sous la diversité. Le nombre incalculable d'objets qui peuplent notre monde

s'avère provenir de composants issus de quelques blocs élémentaires de matière; les forces diverses qui les maintiennent ou les séparent se révèlent constituer les mutations de quelques lois fondamentales. En dernier ressort, nous croyons que la science découvrira la formule unique décrivant l'ensemble de l'existence matérielle. Cette unicité sous-jacente de l'univers complète notre perception spirituelle de la réalité: toute entité et toute force existantes ne sont qu'une seule expression de la vérité singulière de D.ieu, Qui les a créées dans un but unique et unificateur.

En fait, la pluralité de notre monde fait partie intégrante du dessein divin pour l'existence. Au cours des six jours de la création, nous voyons D.ieu faire des catégories d'espèces et placer les limites entre la lumière et l'obscurité, la matière et l'esprit, la terre et la mer. Et de fait, le Nom divin qui connote l'implication de D.ieu dans la création, Elokim, est au pluriel,

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat MICHPATIM

| PROVINCE | | | |
|------------|-------|-------------|-------|
| Strasbourg | 17.46 | Nice | 17.54 |
| Lyon | 18.00 | Nancy/Metz | 17.51 |
| Marseille | 18.02 | Grenoble | 17.58 |
| Bordeaux | 18.23 | Montpellier | 18.05 |
| Toulouse | 18.17 | Lille | 18.02 |

PARIS & RÉGION PARISIENNE

Entrée : 18h 06 Sortie : 19h 14

à partir du dimanche 19 Février 2006

Heure limite du Chema : 10h 27

Pose des Tefilines : 6h 47

mettant l'emphase sur l'implication spécifique de D.ieu dans les détails et les distinctions qui marquent Sa création.

C'est pourquoi, la Torah, les instructions que D.ieu communique à l'humanité, ne fait pas que "séparer entre le pur et l'impur", définissant le permis et l'interdit, mais interdit également le mélange des espèces et des catégories dans le domaine du permis lui-même. La Torah précise les animaux dont le Juif peut manger le lait et la viande, et les espèces dont le lait et la viande sont interdits; mais elle interdit également la consommation du lait et de la viande cuits ensemble, même si chacun, seul, est autorisé. De la même façon, les lois des Kilayim (hybrides) interdisent de porter un vêtement combinant le lin et la laine, le croisement de certaines espèces animales et la greffe ou les semences de certaines espèces végétales. Selon les mots de Na'hmanide, "D.ieu a créé les espèces de Son monde... commandant qu'elles émergent chacune selon son espèce... de sorte que celui qui croise deux espèces corrompt l'œuvre de la création...".

Une paix graduelle

Le but proclamé de la Torah est de "faire la paix dans le monde". Faire la paix signifie unir et intégrer, rassembler des éléments divergents, des individus et des peuples en une entité harmonieuse. Aussi le prophète Tséphanias décrit-il l'ère messianique, la réalisation du plan de la Torah pour la vie sur terre, dans ces termes: "Alors Je convertirai toutes les nations dans un langage plus pur pour qu'elles clament le Nom de D.ieu pour Le servir dans un consentement uni". Aujourd'hui, l'humanité et la nature sont fragmentées et en conflit, puisque chacun de leurs composants multiples cherche l'accomplissement et la réalisation par des voies différentes et conflictuelles. La Torah vient apporter à tous un dessein unique, les unifier dans le but commun de servir leur Créateur.

Comment concilier cela avec le rôle de la Torah décrit plus haut qui renforce les limites? N'avons-nous pas affirmé que la Torah différencie et distingue, préserve les démarcations de la création de D.ieu ?

En réalité, toutefois, il n'y a pas de contradictions. La paix ne consiste pas à effacer les frontières et à oblitérer les identités. La paix ne dicte pas aux nations et aux individus de désavouer leur particularisme et de fusionner en un tout sans distinction. Bien au contraire, une telle "paix" est toujours superficielle et artificielle, puisqu'elle va à l'encontre de la nature et de l'essence de ses partenaires et en dernier ressort elle se désintègre en chaos et anarchie. La paix véritable est un état dans lequel les entités diverses unissent leurs forces vers un but commun, chacune contribuant à l'accomplissement de cette harmonie par ses qualités distinctes. Et c'est là que réside le sens profond de ces trois catégories de mélanges définies par la Torah.

Croiser des espèces différentes est toujours négatif, même lorsque l'objectif est une Mitsva, l'acte ultime de servir le Tout Puissant. Le croisement crée une créature nouvelle, hybride, qui n'est ni l'un ni l'autre de ses géniteurs, une créature dans

laquelle les différences entre les deux espèces ont été éradiquées. La frontière définie de la création est effacée, causant un hiatus plutôt qu'une consolidation, dans le développement universel de la paix.

Par ailleurs, la combinaison du lin et de la laine dans la confection d'un vêtement ne viole l'intégrité d'aucun de ces composants. La laine reste de la laine et le lin reste du lin. On peut toujours effiloche et séparer les fibres. Ce qui s'est passé est que deux éléments de la création, chacun préservant (et employant) ses caractéristiques et ses qualités ont été combinés pour créer un objet d'esthétique et d'utilité.

Néanmoins, une telle combinaison, quand elle est utilisée à des fins profanes ou personnelles, est négative et destructrice. Certains éléments (comme le lin et la laine) représentent des forces spirituellement divergentes qui vont inévitablement se confronter plutôt que s'unifier. Selon les Cabalistes, la laine représente le 'Hessed (la bienveillance) et le lin la Gvourah (la sévérité, la retenue). C'est pourquoi la Torah a interdit leur union. Ce n'est que lorsqu'elles sont unies dans la réalisation ultime de leur dessein: servir leur Créateur, que ces forces convergent harmonieusement plutôt que de façon conflictuelle.

Une troisième catégorie, qui se place entre les deux précédentes, est le mélange, par la cuisson, du lait et de la viande. Ici, l'effacement de la distinction n'est pas si absolu que dans le cas du croisement, où la quintessence des deux espèces (c'est-à-dire leur force de reproduction) a été effacée: seules les propriétés physiques (le goût, l'arôme, la couleur etc.) de la viande et du lait sont mêlées mais leurs substances essentielles restent inaffectées. L'on pourrait donc penser que la comparaison entre ce plat interdit à un vêtement tissé de lin et de laine est adéquate. C'est pourquoi la Torah doit spécifiquement indiquer qu'il n'en est rien, la cuisson de lait et de viande est une violation plus sévère des frontières de la création que le Chatnez. En cuisant, la viande se sature de lait, et vice-versa, au point qu'ils ne sont plus distincts l'un de l'autre. Cuits en une masse inséparable, ce mélange "hybride" ne peut représenter la réalisation d'une paix véritable et c'est pourquoi il est inutilisable même dans l'environnement le plus harmonieux soit-il, celui de la "Maison de D.ieu".

TAXE D'APPRENTISSAGE

Chefs d'entreprises et Cabinets Comptables

**L'ECOLE CHNÉ OR
LA PREMIÈRE ECOLE
PROFESSIONNELLE D'HÔTELLERIE,
RESTAURATION CACHERE**

Pour une formation de qualité donnée
par une équipe de professionnels
de la restauration et de l'hôtellerie

**SOUTENEZ-NOUS, VERSEZ
VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE**

Pour tous renseignements et bordereaux :
Sarah : 01 41 61 17 70

Etude du Séfer Hamitavot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 19 février - 21 Chevat

Mitsva négative n° 120: Il nous est interdit de garder la viande d'un sacrifice de reconnaissance jusqu'au lendemain matin (du jour où il est offert).

Lundi 20 février - 22 Chevat

Mitsva négative n° 131: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du "Notar", c'est-à-dire ce qui reste de la fête des sacrifices, passé le délai prescrit pour sa consommation.

Mardi 21 février - 23 Chevat

Mitsva négative n° 130: Il nous est interdit de manger la chair des offrandes sacrées devenue impure.

Mitsva négative n° 129: C'est l'interdiction faite à une personne impure de consommer une chose consacrée.

Mercredi 22 février - 24 Chevat

Mitsva positive n° 91: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler le "Notar" (reste de la viande des sacrifices consacrés, après le délai fixé pour sa consommation).

Jeudi 23 février - 25 Chevat

Mitsva positive n° 90: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler les sacrifices consacrés qui sont devenus impurs.

Vendredi 24 février - 26 Chevat

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

Samedi 25 février - 27 Chevat

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

Mitsva positive n° 118: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de celui qui tire profit des objets consacrés à D.ieu ou consomme par inadvertance, par exemple une offrande faite par élévation (Terouma), restituée ce dont il a tiré profit ou ce qu'il a mangé en y joutant le cinquième en sus.

Retrouvez l'intégralité de l'étude
du Séfer Hamitavot sur notre site
www.loubavitch.fr

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par
"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris

Tiré à 25 000 exemplaires

ISSN 1762 - 5440

«Retournez à la maison!»

C'était un élève remarquable. Les directeurs des Yechivot (instituts talmudiques) qu'il fréquentait voyaient en lui un jeune homme assidu: il était capable de rester assis durant des heures et d'étudier sans s'interrompre dans l'étude des textes sacrés.

Mais par ailleurs, il lui arrivait de passer de longs moments, la nuit, dans des endroits peu fréquentables, indignes d'un jeune étudiant en Yechiva... Jamais ses professeurs ne soupçonnèrent cette double vie : comment celui qui étudiait si sérieusement les commentaires le jour pouvait-il, la nuit, apprécier des plaisirs vulgaires? C'est pourtant ce qui se passait et cette conduite schizophrène aurait pu se poursuivre longtemps mais le studieux élève de Yechiva rencontra une jeune fille non-juive. Et quelques semaines plus tard, devant un tribunal civil américain, ils se retrouvèrent tous les deux, munis d'un certificat de mariage...

Bien entendu, il savait que ses parents ne seraient pas du tout heureux de cette situation: ils étaient des Juifs pratiquants qui s'étaient beaucoup investis dans l'éducation religieuse de leurs enfants et espéraient que ceux-ci se marieraient, comme eux-mêmes, dans de bonnes familles...

Au lieu d'avouer la vérité à ses parents, il monta un plan : il expliqua à ses parents qu'il avait subi un accident de voiture. Dieu merci, il n'avait pas été blessé mais la voiture appartenant à son ami avait été complètement endommagée. Bien qu'il n'y soit pas obligé de par la loi, il se sentait responsable et voulait rembourser son ami. Comme il savait que ses parents n'étaient pas très fortunés, il estimait qu'il devait sacrifier ses études à la Yechiva et travailler pendant un an pour gagner de quoi réparer les dégâts.

Son père l'écouta attentivement : bien

entendu, il fallait dédommager l'ami pour la voiture mais il n'était pas question que l'élève prometteur qu'était son fils abandonne ses études: «Tu as d'énormes capacités, tu peux devenir un «Gaon», un véritable érudit ! Je m'engage à couvrir toutes les dépenses !».

Ennuyé, le jeune homme eut alors une idée. Il décida de demander au Rabbi de Loubavitch ce qu'il convenait de faire : après tout, le Rabbi était reconnu comme une autorité dans le monde juif orthodoxe et lui-même avait suivi des études à la Sorbonne ! Certainement, c'était une personnalité moderne, il était «ouvert», capable de comprendre la «pureté» de ses intentions. Si le Rabbi lui permettait de quitter la Yechiva pour aller travailler, son père s'inclinerait devant sa décision.

Le père accepta et demanda à son fils aîné d'accompagner son autre fils au 770 Eastern Parkway.

Tous deux espéraient avoir le privilège d'une entrevue privée, mais le secrétaire du Rabbi leur fit comprendre que c'était hors de question. Tout ce qu'ils pouvaient faire était d'écrire une lettre en exposant leur problème.

Le jeune fils entreprit donc d'écrire l'histoire qu'il avait inventée de toutes pièces et dont il connaissait maintenant tous les détails et terminait avec sa question : rester ou non à la Yechiva?

Quelques instants après avoir transmis la lettre, le jeune homme retourna au secrétariat pour savoir s'il avait déjà une réponse. Comme il en avait l'habitude, le Rabbi avait répondu sur la lettre elle-même. Et la réponse n'était pas du tout celle qu'il attendait : le Rabbi n'avait retenu aucune des deux options proposées et avait simplement écrit : «Retournez à la maison !»

C'était bien la dernière chose qu'il désirait ! Il réfléchit rapidement : après tout, personne n'avait vu la réponse du Rabbi, pas même le secrétaire ! Il pouvait donc prétendre que le Rabbi lui avait conseillé de se mettre au travail et c'est ce qu'il fit.

Quand il retrouva son frère dans la rue, celui-ci se souvint qu'il avait des amis dans la Yechiva du 770 et qu'il voudrait bien les revoir. Il retourna donc dans la synagogue et c'est là qu'il rencontra Rav Hadakov (de mémoire bénie), le secrétaire du Rabbi : «Le Rabbi m'a demandé de vous chercher car il voudrait vous parler après la prière de Maariv !»

Incapable de s'imaginer ce qui l'attendait, le frère aîné entra donc, après Maariv, dans le bureau

du Rabbi. Très directement, le Rabbi lui dit : «Ramenez votre frère à la maison et surveillez-le afin qu'il ne vous échappe pas !»

«Je ne comprends pas, dit le frère. N'avez-vous pas conseillé auparavant qu'il aille travailler ?»

«Peu importe ce que j'ai dit auparavant ! répondit le Rabbi de façon diplomate. Maintenant ramenez votre frère à la maison!»

Le frère aîné rapporta les paroles du Rabbi au jeune homme. Celui-ci trembla de tout son corps tandis que les pensées s'entremêlaient dans son esprit. C'était la première fois depuis des mois qu'il devait affronter la réalité. Il comprit soudain à quel niveau il était tombé, en essayant - de plus - de régulariser une situation impossible. Mais il était marié civilement...

Il sentit que le Rabbi avait tout compris mais avait eu l'élégance de ne pas le mettre dans l'embarras... Cette fois, ce fut lui qui demanda à son frère de l'attendre : il écrivit une nouvelle lettre au Rabbi. Maintenant, il révélait franchement sa situation et demandait sincèrement de l'aide.

Le Rabbi lui conseilla de rentrer à la maison et de tout avouer à son père. Bien sûr, celui-ci ressentirait un choc énorme mais il serait judicieux, par la suite, que le père se mette en contact avec le Rabbi qui lui recommanderait un avocat pour procéder à l'annulation du mariage.

Cette fois-ci, le jeune homme suivit le conseil du Rabbi et regretta sincèrement ses actes passés. Après un premier moment de choc, le père se mit en contact avec l'avocat proposé par le Rabbi et la procédure réussit. Le jeune homme se remit sérieusement à l'étude dans la Yechiva et se promit de devenir effectivement l'érudit qu'il pouvait être.

«The inner vision» Michpa'ha 'hasidit

Traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

Les clés de la Délivrance

On a coutume de dire que chaque Juif peut, individuellement, hâter la venue de Machia'h. C'est ce qu'indique l'enseignement de Maïmonide (Michné Torah, Hil'hot Techouva 3: 4): "Il a accompli une Mitsva, il a fait pencher lui-même et le monde entier du côté du mérite et a causé pour lui et eux la délivrance et le salut". Comment la simple action d'un Juif peut-elle avoir un tel effet?

C'est que l'étude de la Torah, la pratique des commandements réduisent l'impureté du monde. C'est cela qui hâte la venue du jour où la prophétie de Zacharie (13:2) s'accomplira: "Je chasserai l'esprit d'impureté de la terre". Ces actions révèlent aussi le bien et la sainteté dans le monde, précipitant ainsi la réalisation de la promesse (Isaïe 11:9): "Et la terre sera pleine de la connaissance de Dieu".

(D'après Likoutei Si'hot, vol. II, p. 594) H.N.

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

Vous cédez une boutique?
Vous recherchez une boutique?

Contactez moi :
Jean-Pierre Kohn

01 47 47 44 56

FONDS- DROITS AU BAIL- MURS

Evaluation confidentielle sans engagement

L'IMMOBILIERE COMMERCIALE

Que des boutiques... depuis 20 ans

Carte professionnelle Hauts de Seine n°1712

contact@immobiliere-commerciale.com